

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.  
Les manuscrits non insérés seront rendus.

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

## PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine du 31 décembre 1902, M. H. Merveilleux du Vignaux, docteur en droit, est nommé Secrétaire de S. Exc. le Gouverneur Général.

Par Ordonnance du même jour, M. Pierre Feuillerade, Inspecteur des Travaux publics de la Principauté, est nommé Directeur du même service, en remplacement de M. Pierre-Aristide Bergès, démissionnaire.

Par Ordonnances du même jour :

M. Emile de Capella, Lieutenant de 1<sup>re</sup> classe dans le corps des Carabiniers de Son Altesse Sérénissime, est promu au grade de Capitaine;

M. Paul-Léona-Xavier Messagier, Lieutenant de 2<sup>e</sup> classe dans le corps des Carabiniers de Son Altesse Sérénissime, est promu Lieutenant de 1<sup>re</sup> classe au même corps;

M. Louis-Henri Laurendeau de Juniac, Lieutenant de 2<sup>e</sup> classe dans la Compagnie des Gardes d'honneur, est promu Lieutenant de 1<sup>re</sup> classe, en remplacement de M. Octave Girtler, retraité.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

Les réceptions officielles ont eu lieu, selon la coutume, à l'occasion du jour de l'an, et le temps magnifique qui a marqué sur notre littoral cette journée de fête lui a donné un particulier éclat.

A 2 heures de l'après-midi, S. Exc. M. le Gouverneur Général a reçu, dans le grand salon de l'Hôtel du Gouvernement, coquettement orné de massifs fleuris, les autorités civiles et militaires ainsi que diverses délégations et notabilités locales. Successivement, le corps consulaire, les membres du clergé, le corps judiciaire et tous les officiers et fonctionnaires ont défilé devant le Gouverneur qui, répondant aux souhaits qui lui ont été apportés, a eu un mot aimable pour chacun de ses visiteurs.

Dans la matinée, M. le Consul André avait reçu, à la villa Violette, siège du Vice-Consulat de France, le personnel des administrations de la douane, des postes et télégraphes et les membres du Comité de bienfaisance de la Colonie française, ayant à leur tête leur distingué président, M. le marquis de Talleyrand-Périgord, duc de Dino. Avec une grande affabilité et en termes très heureux, M. le Consul de France a répondu aux vœux qui lui ont été exprimés au nom de la Colonie.

Une réception avait lieu en même temps dans le local du Vice-Consulat d'Italie, rue Caroline, où M. le Vice-Consul Mordini a accueilli, avec son habituelle courtoisie, les nombreux compatriotes venus pour lui présenter leurs vœux de nouvel an.

Mardi et mercredi soir, S. Exc. M. le Gouverneur Général et M<sup>me</sup> Olivier Ritt ont reçu en deux séries les Sociétés artistiques de la Principauté, qui leur ont donné une sérénade. Les présidents de ces Sociétés, auxquels s'étaient joints les présidents des diverses Sociétés sportives, ont exprimé au Gouverneur et à sa famille leurs sentiments de gratitude et leurs souhaits de bonne année. Son Excellence les a vivement remerciés et, à son tour, a fait les meilleurs souhaits pour tous les sociétaires présents. Des rafraîchissements et des punchs ont été ensuite offerts et, au milieu d'acclamations enthousiastes, on a bu à la prospérité de Son Altesse Sérénissime et de la Famille Souveraine.

Nous avons le regret d'annoncer le décès, survenu dimanche à Paris, de M<sup>me</sup> Maugery, mère de M<sup>me</sup> Georges Bornier et belle-mère de M. le Directeur Général de la Société des Bains de Mer.

Depuis le premier janvier, et pendant toute la saison hivernale, le bureau du télégraphe de Monte Carlo est ouvert jusqu'à deux heures du matin. Bien que l'Administration ait concédé cette prolongation du service télégraphique pour la réception des dépêches de presse, le public est appelé à bénéficier de cette mesure et les télégrammes particuliers sont désormais reçus et transmis jusqu'à 2 heures du matin.

La troupe d'opérettes fera ses adieux, ce soir et demain, au public du théâtre de Monte Carlo, et après ces deux dernières représentations où seront donnés les *Brigands*, avec le coquet ballet espagnol qui agrémenté ce spectacle, commencera, vendredi soir, la série annuelle des représentations dramatiques.

La première pièce jouée sera le *Passé*, la belle comédie en quatre actes de M. Georges de Porto-Riche, qui est le plus récent succès de la Comédie-Française. Comme à Paris, les deux rôles principaux seront tenus à Monte Carlo par M<sup>me</sup> Brandès et M. Raphaël Duflos, entourés de M<sup>mes</sup> Van Doren et Blanche Olivier, MM. Matrat, Luguet, F. Riche et Ch. Burguet.

Le septième Concert Classique donné mercredi dernier, à cause du jour de l'an, et le Concert Moderne de dimanche nous ont valu deux nouvelles séances de belle musique, au cours desquelles, à défaut de nouveautés, nous entendîmes d'impeccables interprétations de chefs-d'œuvre consacrés.

Au Concert Classique, ce fut successivement la toujours admirable ouverture d'*Obéron* de Weber,

la *Symphonie pastorale* de Beethoven — véritable monument historique de l'art musical, — le *Prélude de Tristan* et la *Mort d'Yseult*, deux fragments superbes du maître de Bayreuth, la *Danse macabre* de Saint-Saëns, si curieuse et si impressionnante, enfin ces deux tableaux de caractère pittoresque et bien divers: les *Steppes de l'Asie* de Borodine et l'entraînante *Espana* de Chabrier.

Ces pages illustres furent exécutées, sous la haute direction de M. Léon Jehin, avec le fini, la couleur et le mouvement qui convient à chacune d'elles, et il n'y eut encore une fois que des bravos unanimes pour la phalange artistique de Monte Carlo et pour son digne premier chef.

Le succès ne fut pas moindre du Concert Moderne de dimanche, au cours duquel nous eûmes le plaisir d'apprécier le jeu solide et brillant d'une nouvelle jeune pianiste italienne, M<sup>lle</sup> Elvira Silla, à laquelle le public a fait un accueil chaleureux, tant après son exécution avec accompagnement d'orchestre du *Concerto* de Chopin, qu'après les deux morceaux de Saint-Saëns et de Liszt qu'elle a enlevés avec une remarquable virtuosité.

L'Université populaire de Nice, institution essentiellement humanitaire et scientifique dont le but est, on le sait, de relever par des conférences le niveau intellectuel des masses ouvrières, vient d'élire, comme président, M. Alfred Mortier, directeur du *Journal de Monaco*, qui s'est trouvé d'autant plus honoré par cette marque d'estime que l'Université populaire compte parmi ses membres militants nombre de professeurs, de médecins, d'avocats et d'érudits de la région.

Le Tribunal Supérieur de la Principauté, dans ses audiences des 30 et 31 décembre 1902 et 2 janvier 1903, a prononcé les condamnations ci-après :

#### Pour délits divers :

Revel Antoine-Félix, né aux Ferres (Alpes-Maritimes) le 2 janvier 1864, journalier, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Laguzzi Jean, né à Acqui (Italie) le 15 juillet 1864, charretier, sans domicile fixe, même peine et même délit.

Charraut Louis-Marcel, né à Charnay-lès-Chalon (Saône-et-Loire), journalier, sans domicile, même peine et même délit.

Roudil Pierre, né à Paris le 20 février 1883, garçon de restaurant, sans domicile fixe, même peine et même délit.

Barthes Félix-Emile, né à Saint-Chinian (Hérault) le 19 mai 1859, jardinier, sans domicile fixe, vingt-cinq jours de prison et 32 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion (récidive).

Lauze Nelson, né à Moussac (Gard) le 3 avril 1866, chef-cuisinier à Monte Carlo, y demeurant, 25 francs d'amende pour introduction de viande en fraude.

Baixin Louis, né à Apricale (Italie) le 20 juillet 1842, négociant, demeurant à Monaco, 5 francs

d'amende pour tenue d'un café-restaurant sans autorisation.

Leggiero Pierre, né à Montezemolo (Italie), le 27 mars 1869, épicier, demeurant à Monaco, trois mois de prison (par défaut) pour violences et voies de fait envers les agents de la force publique.

Stribick Alexandre, né à Schermeck (Vosges) le 2 février 1865, mouleur en fonte, sans domicile, quinze jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Gonichon Philippe, né à Francheville (Rhône) le 19 janvier 1871, jardinier, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende, même délit.

Planchat Antoine, né à Saint-Bel (Rhône) le 22 mars 1885, manoeuvre, sans domicile fixe, quarante-huit heures de prison et 16 francs d'amende, même délit.

*Pour infraction à l'Ordonnance réglementant la circulation des voitures automobiles :*

Depireux Jean-Nicolas, né à Saint-Nicolas (Belgique) le 3 avril 1870, mécanicien, domicilié à Liège, 100 francs d'amende.

Predeval Goffredo, né à Milan le 21 janvier 1872, propriétaire, domicilié à Milan, même peine.

Lauro Sauveur, né à Naples le 12 décembre 1872, mécanicien, demeurant à La Turbie, 50 fr. d'amende.

1<sup>o</sup> Meunier Paul, né à Paris le 4 décembre 1869, directeur de l'Auto-garage de Beaulieu; 2<sup>o</sup> Gautier Alexandre, né à Nice le 18 février 1870, chauffeur-mécanicien à Nice, 50 francs d'amende chacun.

Jeudi 8 janvier 1903, à 2 heures et demie

**8<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE**

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

- Le Songe d'une Nuit d'Été*, ouverture... Mendelssohn.
- Roméo et Juliette*, symphonie dramatique. Berlioz.  
(D'après la tragédie de Shakespeare.)
- 1. SCÈNE AU JARDIN. — Roméo seul, tristesse, concert et bal, grande fête chez Capulet.
- 2. SCÈNE D'AMOUR. — Nuit seréine.
- 3. Scherzo, la reine Mab ou la fée des songes.
- Léonore*, ouverture (n<sup>o</sup> 3)..... Beethoven.
- Le Chasseur Maudit*, poème symphonique..... César Franck  
(D'après la ballade de Bürger).
- Entrée des Dieux au Walhall*..... Wagner.

**TIR AUX PIGEONS DE MONACO**

Mercredi, le *Prix de Janvier* a été partagé entre MM. C. Robinson, Mackintosh et Castadère, 8 sur 8.

Les autres poules ont été gagnées par MM. C. Robinson, Chapin, Léo.

17 tireurs ont pris part, vendredi, au *Prix Briasco*, qui a été gagné par MM. R. Gourgaud et Maran, 16 sur 16, partageant les première et deuxième places; M. Mackintosh, 15 sur 16, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Chapin, Castadère et Maran.

Hier, 23 tireurs ont pris part au *Prix Verdavaine* qui a été gagné par MM. Brasseur et le comte de Rubian, 7 sur 7, qui partagent les première et deuxième places; troisième, M. Valentine Dicks, 6 sur 7.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Maran, Mackintosh, Blache, Valentine Dicks, Robinson.

Mercredi 7 janvier. — *Prix Saint-Trivier* (handicap), 1,000 francs.

Vendredi 9 janvier. — *Prix Gajoli*, 1,000 francs.

Lundi 12 janvier. — *Prix Curling* (handicap), 1,000 fr.

Mercredi 14 janvier. — *Prix Hall* (handicap), 1,000 fr.

Vendredi 16 janvier. — *Prix Journu*, 1,000 francs.

Lundi 19 janvier. — *Prix Moncorgé* (handicap), 1,000 fr.

Mardi 20 janvier. — *Prix des Myosotis* (handicap), 1,000 fr.

Jeudi 22 janvier. — *Prix des Hortensias*, 1,000 francs.

**SUR LE LITTORAL**

Des élections pour la nomination de deux sénateurs ont eu lieu dimanche dans les Alpes-Maritimes, département compris parmi ceux qui avaient à renouveler leur représentation à la Chambre Haute.

Selon la loi, les délégués sénatoriaux du département avaient été convoqués à Nice, et le vote à eu lieu sous la présidence de M. Couinaud, président du Tribunal civil.

Le scrutin a donné les résultats suivants :

Electeurs inscrits, 396; votants, 395; majorité absolue, 187;

M. Maurice Rouvier... 267 voix (élu).

M. Honoré Sauvan... 247 voix (élu).

M. Ernest Lairolle... 181 voix.

En conséquence, M. Maurice Rouvier, ministre des Finances, et M. Honoré Sauvan, maire de Nice, ont été proclamés sénateurs des Alpes-Maritimes. On sait que la durée du mandat sénatorial en France est de neuf années.

**Lettre de Paris**

Paris, 5 janvier 1903.

C'était hier grande journée électorale sur un tiers du territoire de la République française. Il s'agissait de donner l'investiture à une centaine de sénateurs, composant un tiers de la Chambre Haute qui siège au Luxembourg. Cette grave opération, si nous en jugeons par les premières dépêches reçues de province, s'est faite dans un ordre parfait et sans soulever de bien grosses émotions. Les départements intéressés ont été un peu plus animés que les autres, mais pas beaucoup plus, et l'agitation électorale a gardé ce caractère de gravité qui sied à une lutte entre candidats également mûrs ou réputés de l'être. Ailleurs tout est resté absolument calme, et dans cette eau dormante (un peu trop dormante peut-être) on ne distingue aucun signe précurseur de prochaines tempêtes. Ne nous en plaignons pas... c'est toujours autant de gagné!...

L'événement artistique et théâtral de ces derniers jours a été la création, par M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt, de *Théroigne de Méricourt*, la nouvelle œuvre dramatique de M. Paul Hervieu, l'auteur de la charmante comédie *la Course du Flambeau* que M<sup>me</sup> Réjane va prochainement jouer à Monte Carlo.

Théroigne de Méricourt, le choix d'une telle héroïne est par lui-même significatif, car cette figure violente s'accommoderait mal des fades romans anecdotiques dans lesquels la plupart des auteurs dramatiques excellent à mettre l'histoire en papillotes; et, en effet, ici point de fable, point de légendes aimables, mais, doublant les aventures de Théroigne de Méricourt par un parallélisme où s'affirme le vigoureux talent de M. Paul Hervieu, l'épopée révolutionnaire animant ces six actes d'un souffle puissant de vie et de beauté.

La pièce s'ouvre sur une sorte de prologue, entrevue de la prisonnière de Kufstein avec l'empereur Léopold-Joseph, qui la fait mettre en liberté à la condition qu'elle transmette aux Français les menaces étrangères. Puis, c'est la nuit du 9 août, aux Tuileries d'abord, qui abritent l'agonie de la royauté, chez Théroigne ensuite, dont les amis, Vergniaud, Danton, Robespierre, Pétion, Desmoulin, Barbaux, Rommé, Fabre d'Eglantine et Siéyès sont réunis, jurant d'obtenir la liberté ou de mourir pour elle. Après leur départ, Suleau, un journaliste royaliste déguisé en garde national, parvient, malgré la résistance de Théroigne, à s'emparer du document que les conjurés ont signé. Au matin du 10 août, sur la terrasse des Feuillants, après l'entrée de la famille royale à l'Assemblée, Théroigne oppose au peuple furieux des paroles de clémence. Elle tente d'empêcher qu'il n'exerce des représailles sur des prisonniers royalistes détenus au corps de garde. Toutefois, comme en l'un d'eux elle a reconnu le lâche Suleau qu'elle ne veut pas laisser s'enfuir porteur de la pièce dérobée, elle se jette sur lui, et la foule le massacre. Corroborant l'horreur du sang répandu qu'éprouve à ce moment Théroigne, un officier passe, Bonaparte, un Bonaparte ironiquement doux, sensible, et qui glorifie les bienfaits de la liberté pacifique.

La Terreur, pressentie dans ce tableau, a grandi, et, sous son règne, en mai 93, Théroigne, prise de remords depuis le meurtre de Suleau, essaye vainement, sur cette même terrasse des Feuillants, de mettre en garde le peuple contre ce vertige sanglant qui le pousse à massacrer ses propres enfants, risquant ainsi d'engendrer enfin le despotisme... On va la prendre, quand Marat paraît, ne lui faisant grâce

que pour la livrer aux tricoteuses qui se chargeront de lui infliger le châtement dont elle devient folle. Enfin, nous sommes à la Salpêtrière. Théroigne est enfermée dans un cabanon, de même que la Révolution fut asservie par l'Empire. Elle délire: elle revit les heures héroïques. Or, Siéyès, accompagnant des dames de la cour, se présente... Est-ce encore une hallucination? Toutes les ombres de ses amis qui voulurent la liberté, qui périrent en son nom, entourent Théroigne, et Siéyès vit! Dans un accès de saisissante indignation, elle le maudit et le chasse!

Ce dénouement vibrant de surnaturelle émotion et justement acclamé termine en apothéose tragique cette pièce, dans laquelle M<sup>me</sup> Sarah-Bernhardt sut — elle seule le pouvait — porter sans faiblir le poids des souvenirs évoqués là, fardeau glorieux, fardeau terrible, trésor lourd d'une inouïe richesse de passion et de rêves, trésor auquel puise encore sans l'appauvrir l'humanité toute entière.

Une mise en scène d'une rare perfection groupe dans la magie de décors, érigés avec un permanent souci d'art et de vérité, plus de soixante personnages parmi lesquels nous citerons: MM. de Max, Desjardins, Arquillière, Pierre Magnier, Deneubourg, Céalis, Chamerois, Gerval, M<sup>mes</sup> Blanche Dufrené, Marcy, qui dessinent avec des gestes tantôt mélancoliques et résignés, tantôt ardents, tantôt farouches, tantôt exquis, sans cesse conformes aux indications historiques, les figures de l'empereur Léopold-Joseph, Siéyès, Louis XVI, Suleau, Desmoulin, Danton, Elisabeth, Kaunitz, Marie-Antoinette, Madame Elisabeth.

\* \*

Dans le *Figaro* d'hier, M. Marcel Prévost a consacré un magistral article de tête à l'effet produit sur le gros public par ce drame historique dans lequel l'histoire n'est plus un simple prétexte, mais le sujet lui-même. Il constate que si la critique et les gens du monde ont, à la répétition générale et à la première représentation, montré quelque inquiétude par l'inusité du spectacle, on a vu par contre aux représentations suivantes la foule accepter aussitôt cette forme nouvelle du drame historique.

« Et cela, dit M. Marcel Prévost, mérite qu'on y prenne garde. Car c'est principalement au nom de la foule, pour satisfaire à ce qu'on jugeait irréductible parmi ses exigences de divertissement, qu'on recommandait jusqu'ici la pièce d'histoire anecdotique, compliquée d'intrigue amoureuse, égrillardée de plaisanteries. Le public alla en effet aux pièces ainsi construites; il ne manquait pas d'applaudir quand elles l'amusaient; mais personne ne savait, au fond, s'il aimait exclusivement celles-ci; lui-même l'ignorait. Le jour où un novateur a osé lui donner un spectacle plus grave, il y est venu, il l'a suivi « avec intérêt et émotion » — parce qu'il n'a aucun préjugé de littérature et qu'il se laisse franchement guider par son plaisir. Tout naturellement aussi, ceux qui, par leurs fonctions d'édiles, sont avertis des besoins et des goûts actuels de la foule, ont connu, des premiers, ce sentiment du public. Et la proposition de M. Veber, dans une assemblée politiquement très divisée, a été adoptée sans notable opposition.

« Voilà qui doit nous confirmer dans la doctrine générale que la foule peut supporter et goûter infiniment plus de littérature et surtout infiniment plus de vérité que les livres et les spectacles dits populaires et lui en offrent à l'ordinaire. C'est déjà l'opinion de presque tous les directeurs avisés de revues et de périodiques, et celle, aussi, de quelques directeurs de théâtre. Les théâtres de drame historique semblaient les plus rebelles à cette constatation. On peut prévoir que l'éclatante apparition de *Théroigne de Méricourt* au théâtre Sarah-Bernhardt fera réfléchir profitablement les moins hardis parmi les entrepreneurs de spectacles.

« Qu'on ne s'y trompe pas, en effet. Discutée ou acceptée, faisant ou ne faisant pas le maximum, *Théroigne de Méricourt* est dès aujourd'hui, et restera désormais, un fait de première importance dans notre histoire dramatique. »

Et M. Marcel Prévost conclut justement que M. Paul Hervieu, comme on pouvait s'y attendre, n'a pas, en entreprenant un drame historique, suivi les chemins battus, mais ouvert un chemin neuf. « Sur ce chemin, il a fait faire à l'art dramatique une étape. Quelle joie de voir le public moderne résolu à parcourir, à son tour, la même étape vers la vérité! »

L. S.

**LETTRES ET ARTS**

**Les Fouilles de Carthage.** — M. Héron de Villefosse vient de communiquer à l'Académie des Inscriptions les photographies des sarcophages de Carthage, découverts par le P. Delattre, ainsi qu'il l'annonçait la semaine dernière. Le prêtre représenté étendu sur son

sarcophage est d'un beau style et d'une exécution soignée; il a la barbe moins longue que les précédents; la tête est entourée d'une banderlette; il porte à l'oreille gauche un anneau doré; l'avant-bras droit se détache presque entièrement du couvercle. Le sarcophage de la prêtresse est une pièce merveilleuse. La tête est absolument grecque et rappelle les plus belles stèles antiques. Le costume, tout à fait égyptien, se compose d'une pièce d'étoffe légère et symétriquement plissée, qui laisse à découvert le haut de la gorge; elle est retenue, au-dessus des seins, par deux fibules qui paraissent se rattacher à un collier, et, au-dessus, par une ceinture. A partir des hanches, le corps disparaît sous deux grandes ailes d'oiseau qui l'enveloppent étroitement. La tête est surmontée d'un voile court qui laisse voir les cheveux fixés au fer au-dessus des tempes et retombent sur les épaules en longues boucles. Au-dessus du voile, un oiseau accouvé complète la coiffure. Le costume est celui des grandes déesses égyptiennes Issis et Nephtys, dont le corps est enveloppé de deux ailes de vautour, l'oiseau symbolique par excellence. Les reines d'Égypte qui ont été représentées en costume de déesse le portent également: on peut le voir au Louvre sur la statuette en bronze, rehaussée d'or et d'argent, qui représente la reine Karomama. Mais le principal intérêt de la statue trouvée par le P. Delattre, c'est qu'elle est entièrement peinte et rehaussée de vives couleurs, parmi lesquels l'or domine. Ces sarcophages, malheureusement, ont été profanés dans l'antiquité. Près de la tête de la statue, chaque couvercle porte un trou, de grandeur suffisante pour pouvoir atteindre les objets précieux qu'ils renfermaient.

## MARINE ET COLONIES

**Gouvernails à vapeur.** — Depuis longtemps se faisait sentir la nécessité d'actionner par la vapeur les gouvernails des grands navires; tel bateau, gouverné à la main, par 6 hommes, met 55 secondes pour décrire la course entière du gouvernail, alors qu'avec la vapeur la même manœuvre se fait en 16 secondes par un seul homme (cas de l'*Hermione*, cité par M. A. Masters, dans *Machinery* pour septembre).

Or, la marine des Etats-Unis exige actuellement qu'avec le navire en pleine vitesse, on puisse faire passer le gouvernail de tribord à bâbord en 20 secondes.

L'usage des gouvernails à vapeur, dont le mécanisme est maintenant parfaitement réglé, va donc se généraliser; mais l'électricité a été déjà employée avec succès, notamment sur des navires russes; et M. Masters nous fait connaître que des gouvernails électriques vont être appliqués à de grands navires de commerce américains.

**Les essais du cuirassé anglais « King Alfred ».** — On ne saurait laisser passer sans les signaler les résultats fort remarquables donnés par cette nouvelle unité de la flotte anglaise. Pour bien les apprécier, du reste, il est bon de se rappeler que ce cuirassé a 152 mètres de long, avec un déplacement de 14,325 tonneaux et que, avec un armement offensif et défensif des plus puissants, il porte dans ses soutes suffisamment de combustible pour aller en Australie d'une seule traite à une allure raisonnable de 15 nœuds.

Pendant ses essais, la plus belle allure qu'il ait atteinte a été de 23 nœuds 465, à un moment où ses machines développaient ensemble 31,156 chevaux-vapeur et tournaient à 120,2 révolutions; pour obtenir cet effet on consommait seulement 820 grammes de charbon par cheval indiqué, et encore en comptant tout le combustible employé pour les machines auxiliaires. Ce même résultat a été obtenu à plusieurs reprises, notamment durant des épreuves de huit heures, et même avec une puissance un peu plus faible.

**Une nouvelle voie navigable.** — La construction d'un canal entre Londres et Southampton est chose décidée. La Société est constituée, les fonds sont versés et les travaux commenceront aussitôt que le Parlement aura statué sur la question, en donnant les autorisations nécessaires. Au point de vue du yachting, ce canal aura une très réelle importance; il rendra le Solent et l'île de Wight d'un accès facile pour la flottille des petits

yachts de la côte Est de l'Angleterre et de la Tamise, qui ne peuvent se risquer en pleine mer pour aller doubler North Foreland, passer devant Ramsgate, Douvres, Dungeness et Brighton pour atteindre Portsmouth.

La navigation sur cette côte est très dure et même dangereuse. La traction électrique sera employée sur le nouveau canal, comme cela a lieu en France sur le canal de Bourgogne et en Belgique sur le canal de Charleroi. Le parcours de Londres à Southampton se fera dans une journée. Le canal sera éclairé la nuit à la lumière électrique. La vitesse autorisée sera de 7 milles à l'heure.

Le trajet par eau entre Londres et Southampton constituera vraiment une promenade fort agréable, le Hampshire et le Surrey étant des contrées pittoresques. Le pays que l'on traversera est charmant.

## VARIÉTÉS

### Les Primitifs Flamands au Louvre

La superbe manifestation de Bruges a les répercussions les plus heureuses. De toutes parts, les études surgissent, jetant la lumière et résolvant, peu à peu, ce passionnant problème des attributions définitives. Parmi les communications les plus intéressantes, il faut certainement mettre en première ligne celles de M. E.-Durand-Gréville.

D'une correspondance que M. Gréville adresse à la *Chronique des Arts*, je détache ce passage :

« A propos du musée du Louvre, nous pouvons nous permettre des affirmations plus nettes, ayant eu les originaux sous les yeux.

Et d'abord, quand il sera bien établi que le Maître de la *Mort de Marie* et Josse van Clève sont un seul et même personnage, il faudra transférer du panneau de l'école allemande dans la salle de l'école flamande le tableau de la *Cène* (n° 2738), du Maître de la *Mort de Marie*, ainsi que la *Religieuse offrant son cœur à l'Enfant Jésus tenu par la Vierge* (n° 2738 bis).

D'autre part, *La Vierge et l'Enfant* (n° 2738 bis), attribué à l'« école allemande du XVI<sup>e</sup> siècle », est une répétition du groupe principal d'un triptyque de la galerie Durazzo-Pallavicini, de Gênes. La même *Vierge*, avec de légères variantes, de M<sup>me</sup> Mayer van den Bergh, était exposée à Bruges sous le n° 174. Son auteur, encore inconnu, est le « Maître de la *Légende de sainte Madeleine* », de M. Friedländer (ne pas confondre avec celui de M. Wauters). L'érudit allemand a étudié, en 1900, quelques ouvrages de ce maître secondaire, chez qui nous croyons voir clairement l'influence de Memling.

Parmi les « Inconnus de l'École flamande », nous remarquons un tableau (n° 220) intitulé : *La Mère de Douleur*, bien qu'il ne représente que trois hommes en buste. Par les coiffures, les banderoles, les gestes des mains et la construction des figures, il est évidemment de la même main que la *Deipara Virgo* du début du XVI<sup>e</sup> siècle, exposée à Bruges, sous le n° 155, et attribuée par M. Georges de Loo au « Maître du Saint-Sang », c'est-à-dire à l'auteur de la *Déposition du Christ* (n° 126), envoyée sous la rubrique Gérard David par la confrérie du Saint-Sang.

Le *Christ mort sur les genoux de la Vierge* (n° 2203), attribué aussi à un inconnu, est un Quinten Massys des plus authentiques, par le beau caractère du Christ comme par le type du visage de la Vierge, le fond et les accessoires.

Dans la galerie des « Primitifs hollandais », la *Jeune femme lisant*, n° 2641, est une œuvre peu importante du maître assez médiocre qu'on a appelé le Maître des Femmes à mi-corps, dont l'exposition de Bruges possédait quatre spécimens (nos 263 à 266).

Le *Portrait d'homme barbu*, n° 2641 bis, attribué à un « inconnu », fait penser de loin à Antonello de Messine; il pourrait bien, avec son regard de côté et la pose de sa main, être une œuvre de Josse van Clève. La date 1507 nous inquiète un peu, mais, comme on fait varier entre 1480 et 1490 l'époque de la naissance de Josse, tout peut concorder à la rigueur.

Jean Mostaert est sorti de l'ombre: on ne peut plus faire un pas sans le rencontrer. Outre les quatre ouvrages du musée de Bruxelles, nous avons vu de lui à l'exposition de Bruges le *Portrait de jeune homme* (n° 229)

et des *Donateurs et Donatrices* (n° 180), et l'examen des photographies des musées d'Allemagne nous en a fait rencontrer plusieurs autres. Avec des renseignements aussi nombreux, on peut parler presque à coup sûr.

Le *Portrait d'homme*, n° 2641, non encore catalogué, est probablement entré au Louvre comme un J. Mostaert, et, bien qu'il soit inférieur comme valeur d'art à celui du musée de Bruxelles, il mérite absolument son attribution. Mais, chose curieuse et imprévue, la même petite salle du Louvre renferme deux autres ouvrages de Jean Mostaert! Il s'agit de deux tableaux catalogués sous le nom d'Aertgen van Leiden: une *Montée au Calvaire* (n° 2299) et un *Sacrifice d'Abraham* (n° 2300). Ce qui a empêché de reconnaître leur véritable auteur, c'est qu'ils sont composés de beaucoup de petites figures. Mais, si on les compare attentivement avec les groupes de figurines situés à l'arrière-plan des portraits de Paris et de Bruxelles, les ressemblances apparaissent nombreuses et précises, dans les figures, dans les animaux, dans le paysage, dans la facture des arbres, etc. »

Et, aux musées de Berlin et de Munich, il faut aussi rectifier :

« La *Vierge avec l'Enfant* du musée de Berlin (n° 557), attribué à Mostaert, est un Gérard David faible ou plutôt une œuvre du meilleur élève de Gérard David, le « Maître de *Notre-Dame des Sept-Douleurs* ».

Dans le *Christ devant Pilate* du musée de Berlin (n° 583), attribué à van Orley, la tête du Christ est du même type, très reconnaissable, que celle du *Jésus chez Simon* (n° 560) du musée de Bruxelles, jadis considéré comme un Gossaert, aujourd'hui attribué par M. A.-J. Wauters au « Maître de la *Légende de Marie-Madeleine* ». Ce maître, par parenthèse, n'a aucun rapport avec celui que M. Friedländer a baptisé du même nom pour grouper certains tableaux de l'exposition de Bruges.

Le *Portrait d'homme* (n° 207) de la Pinacothèque de Munich, attribué à Holbein, est un superbe Josse van Clève. Du même maître, probablement, le *Portrait d'homme* (n° 561) du musée de Berlin, avec sa main un peu en baudruche, attribué à Neufchâtel, mais assez caractéristique de Josse par la pose. »

Voilà qui va donner quelque besogne aux conservateurs.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

### MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 28 Décembre 1902 au 4 Janvier 1903

SAN REMO, vapeur, <i>Cobra</i> , allem., c. Brunsuig,	passagers.
VILLEFRANCHE, y. à vap., <i>Margarita</i> , amér., c. Cushing,	sur lest.
CANNES, b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	sable.
— b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	—
— b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	—
— b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	—
— b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Dantal,	—

Départs du 28 Décembre 1902 au 4 Janvier 1903

NICE, vapeur, <i>Cobra</i> , allem., c. Brunsuig,	passagers.
GÈNES, y. à vap., <i>Margarita</i> , amér., c. Cushing,	sur lest.
BÔNE, vapeur <i>Lizzie-Cory</i> , angl., c. W. Poulain,	—
CANNES, b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	—
— b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	—
— b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	—

Étude de M<sup>e</sup> Charles BLANCHY, huissier à Monaco  
8, rue des Carmes, 8

### VENTE SUR SAISIE

Le mercredi 7 janvier 1903, à deux heures du soir, au deuxième étage de la maison Teckmuller, sise rue de Millo, à la Condamine, il sera procédé à la vente d'un joli et bon mobilier composé de meubles de salon, chambres à coucher, grandes glaces, tableaux, pendules, tapis, etc.

Au comptant, 5 p. % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, BLANCHY.

M. Adelmo FRANZANI, négociant, *Au Faisan Doré*, 4, rue Caroline, à Monaco, a l'honneur d'informer ses clients et le public qu'il a opéré la réouverture de son magasin de **Charcuterie et de Comestibles** à l'adresse ci-dessus.

Que, l'exploitant pour son propre compte et sans association, il s'efforcera, comme par le passé, de mériter la confiance de sa clientèle par la grande variété et la bonne qualité de ses assortiments et la modicité de ses prix.

Cabinet de M<sup>e</sup> Ed. KUNEMANN, avocat à Monaco  
Villa de l'Avenir, 19, rue Florestine (Condamine)

**VENTE**  
PAR SUITE DE SURENCHÈRE  
**SUR SAISIE IMMOBILIÈRE**

Il sera procédé, le **Mardi 13 Janvier 1903, à 9 heures du matin**, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, séant au Palais de Justice à Monaco, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur d'une grande maison située à Monaco, quartier de Monte-Carlo, avenue de l'Annonciade, ci-après désignée.

L'immeuble mis en vente consiste en une grande maison dénommée **Sun-Palace**, située à Monaco, quartier des Moulins, tenant du côté Nord, du côté Est et du côté Sud à une avenue privée nouvellement créée, et du côté Ouest à la propriété Escoffier.

Cette grande maison est élevée sur sous-sol d'un rez-de-chaussée et de trois étages, la façade principale au Midi est percée au, sous-sol, d'une porte accédant aux caves; au rez-de-chaussée, de la porte d'entrée et de neuf fenêtres; aux premier, deuxième et troisième étages de huit fenêtres et de trois bow-window chacun. La façade Est est percée de deux bow-window au rez-de-chaussée et à chacun des trois étages. La façade Nord est percée au rez-de-chaussée d'une porte et de huit fenêtres et de neuf fenêtres à chaque étage. La façade Ouest est percée au rez-de-chaussée de six fenêtres et à chaque étage de cinq fenêtres et d'un bow-window.

Une terrasse de deux mètres existe tout autour de la maison qui est clôturée, à l'Ouest, par un mur; au Nord, au Midi et à l'Est par un parapet bordant l'avenue sus désignée.

Cet immeuble figure sous la matrice cadastrale sous le numéro 120, section E, quartier des Moulins.

Telle que la maison s'étend et comporte avec toutes ses aisances et dépendances sans aucune exception ni réserve.

**FAITS ET PROCÉDURE :**

Ladite maison a été saisie à la requête de M. Jean-Baptiste AUTRAN, demeurant à Cannes, ayant M<sup>e</sup> KUNEMANN pour avocat, sur les époux Louis-Baptiste CROVETTO, demeurant à Monaco, par procès-verbal de TOBON, huissier à Monaco, en date du 5 juillet 1902, enregistré, et transcrit après dénonciation aux saisis, au bureau des hypothèques de Monaco le 16 juillet 1902, volume 3, n° 30.

Par jugement du Tribunal Supérieur en date du 2 décembre 1902 enregistré, ladite maison a été adjugée au sieur Jean-Baptiste AUTRAN moyennant le prix de 50,000 francs; mais une surenchère du sixième a été formée par le sieur LARSONNEAU, demeurant à Enghien-les-Bains, suivant acte du Greffe du Tribunal Supérieur, en date, du 9 décembre 1902, enregistré, dénoncé à M. Jean-Baptiste AUTRAN poursuivant, et aux époux CROVETTO saisis, par exploit de TOBON huissier, en date du 11 décembre 1902, enregistré.

Ladite surenchère a été validée par jugement du Tribunal Supérieur en date du 30 décembre 1902, et la date de la vente a été fixée au 13 janvier 1903.

En conséquence, il sera, à la requête du sieur Jean-Baptiste AUTRAN, procédé à la nouvelle adjudication dudit immeuble sur la mise à prix, outre les clauses et conditions du cahier des charges, de **cinquante-huit mille cinq cent francs, ci ..... 58,500 fr.**

Il est ici déclaré conformément aux dispositions de l'article 603 du Code de Procédure Civile que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour raison d'hypothèque légale devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé à Monaco, par M<sup>e</sup> Kunemann, avocat poursuivant, le vendredi 2 janvier 1903.

Signé : Ed. KUNEMANN.

Dûment enregistré.

**A VENDRE**

**Fonds de commerce de NOUVEAUTÉS, MODES et ARTICLES DE PARIS**, sis Avenue de la Gare, à Monaco.

S'adresser à M. Croco, syndic de la faillite BRUYAT.

Etude de M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco  
2, rue du Tribunal, 2

**VENTE VOLONTAIRE ET AUX ENCHÈRES**

Le **mardi 27 janvier 1903, à 2 heures de l'après-midi**, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire, il sera procédé à la vente par adjudication d'une **très belle propriété**, située à Monaco, quartier de Monte Carlo, route de Menton, et composée de deux villas :

**1<sup>o</sup> Villa MARIE-HORTENSE**

élevée sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage et d'un deuxième étage mansardé. Beau jardin et maison de gardien. — Le tout d'une superficie d'environ 1.865 mètres carrés 84 décimètres carrés.

Installation luxueuse, vue superbe.

**Mise à prix : 250,000 francs.**

Mobilier exclu de la vente, mais faculté pour l'adjudicataire de le conserver au prix de..... **20,000 fr.**

**2<sup>o</sup> Villa LIAMONE**

sise au-dessus de la précédente, et élevée sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage et d'un deuxième étage mansardé, avec jardin, le tout d'une superficie d'environ 557 mètres carrés 60 décimètres carrés.

**Mise à prix : 70,000 francs.**

Droit de réunion des deux lots.

On peut traiter de gré à gré, avant l'adjudication.

Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire.

**AVIS**

**M. SAPPIA** ayant vendu son fonds de commerce à **M. CODDA**, les créanciers, s'il en existe, sont invités à faire opposition entre les mains de M. Charles PASSERON, rue de la Turbie, maison Lorenzi, dans le délai de huitaine, à partir de ce jour, à peine de déchéance.

**ŒUVRE DES BIBLIOTHÈQUES DU LITTORAL**

Choix varié d'ouvrages intéressants et récréatifs : *Mémoires, Histoires, Voyages, Romans, Livres pour jeunes filles, Religion, Biographie, etc.*

Siège principal : MENTON, rue Saint-Roch.

MONACO, s'adresser à M<sup>lles</sup> Lemonnier, tous les jours, de 11 heures à midi, villa Delphine, rue de Millo.

**CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE**

**Voyages circulaires à itinéraires facultatifs sur le réseau P.-L.-M.**

Il est délivré, toute l'année, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M., des carnets individuels ou de famille, pour effectuer, sur ce réseau, en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, des voyages circulaires à itinéraire tracé par les voyageurs eux-mêmes avec parcours totaux d'au moins 300 kilomètres. — Les prix de ces carnets comportent des réductions très importantes qui peuvent atteindre, pour les carnets collectifs, 50 % du tarif général.

La validité de ces carnets est de : 30 jours jusqu'à 1,500 kilom., 45 jours de 1,501 à 3,000 kilom., 60 jours pour plus de 3,000 kilom.

Faculté de prolongation à deux reprises de : 15 jours pour les carnets valables 30 jours, 23 jours pour les carnets valables 45 jours et de 30 jours pour les carnets valables 60 jours, moyennant le paiement d'un supplément égal au 10 % du prix total du carnet pour chaque prolongation.

Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Pour se procurer un carnet individuel ou collectif, il suffit de tracer sur une carte qui est délivrée gratuitement dans toutes les gares P.-L.-M., bureaux de ville et agences de la Compagnie, le voyage à effectuer et d'envoyer cette carte, 5 jours avant le départ, à la gare où le voyage doit être commencé, en joignant à cet envoi une consignation de 10 francs. — Le délai de demande est réduit à 2 jours (dimanches et fêtes non compris) pour certaines grandes gares.

**AMEUBLEMENTS & TENTURES**

**INSTALLATIONS A FORFAIT**

Etoffes, laines, crins animal et végétal, duvets  
RÉPARATIONS DE MEUBLES



**EUGÈNE VÉRAN**

Monaco - Villa Baron, boulevard de l'Ouest - Condamine

**PRIX MODÉRÉS**

**ASSURANCES**

**Auguste CARLÈS**

DIRECTION : *Quai Lunel (sur le Port) NICE*

**L'ABELLE (Incendie)**

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

**LA FONCIÈRE**

La C<sup>ie</sup> Lyonnaise  
d'Assurances maritimes réunies

Compagnie d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature.

Assurances maritimes; transports-valeurs.

POLICES: Collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assurances des sapeurs-pompiers.

Polices spéciales individuelles contre les accidents de toute nature. Assurances vélocipédique et de chasse.

Assurances contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier.

Assurances des accidents causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécanique.

**LLOYD NÉERLANDAIS**

La plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs.

Contre le vol, précédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc.

Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

AGENT POUR LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

J.-B. FARAUT

4, rue des Açores (Jardin de Millo)

**SABLE POUR CONSTRUCTIONS**

rendu par wagons  
dans les gares du département

**NEGRIN L.**

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

Imprimerie de Monaco — 1902

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE** — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Date-Janv.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL			
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir						
	29	771.4	757.2	754.8	753.1	751.5	13.2	13.6	13.5	13.2				12.8	71	Ouest.
30	745.2	743.1	740.8	739.2	738.2	12.2	13.2	12.2	11.8	11.7	77	id.	Pluie.			
31	744.2	744.5	745.2	747.2	748.5	11.2	12.2	12.5	11.2	10.5	74	Nord-Est.	Beau, nuageux.			
1	752.2	754.2	754.5	755.2	756.5	13.2	13.2	11.5	10.2	10.2	71	Est.	Beau.			
2	761.2	762.8	762.2	762.5	763.2	13.2	13.5	11.6	10.2	9.5	77	id.	id.			
3	763.5	763.8	763.2	763.5	764.2	11.3	13.2	11.8	10.5	10.3	76	Sud-Est.	Beau, nuageux.			
4	764.2	764.5	763.2	763.5	764.2	13.2	13.5	11.2	10.5	9.2	78	Sud.	id.			
DATES						29	30	31	1	2	3	4				
TEMPÉRATURES						Maxima.	13.8	13.1	12.8	13.5	13.7	13.2	14.2			
EXTRÊMES						Minima.	12.8	11.2	10.2	9.1	9.2	8.8	9.2	Pluie tombée: 58mm		